



Le Réseau CTI et le Réseau des Carnot s'engagent ensemble à accélérer le passage de la recherche à l'innovation dans les entreprises industrielles

Communiqué de presse

24 octobre 2023

Pour construire le futur technologique de l'industrie, le Réseau CTI et le Réseau des Carnot renforcent leur coopération.

Ils partagent la conviction que la recherche prépare les réponses aux grands défis scientifiques, économiques et sociétaux de demain et que, pour faire bénéficier les entreprises de leurs résultats, les acteurs de la recherche doivent leur proposer des offres adaptées à leur environnement spécifique.

Depuis 2006, la label Carnot a vocation à développer la recherche partenariale, c'est-à-dire la conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics en partenariat avec des acteurs socio-économiques, principalement des entreprises (de la PME



© Stefan Meyer

Lors des rendez-vous Carnot, mercredi 18 octobre à Lyon, **Alexandre Bounouh, président du Réseau des Carnot** et **Stéphane Le Guirriec, président du Réseau CTI** ont signé une **convention de partenariat**, afin d'accélérer ensemble le passage de la recherche à l'innovation pour les entreprises industrielles et contribuer ainsi au futur technologique de l'industrie. Ensemble ils s'engagent à :



Renforcer leurs liens pour promouvoir mutuellement l'originalité et les points de succès de leurs modèles auprès de leurs tutelles institutionnelles, des fédérations professionnelles et relais en soutien à l'industrie ;



Promouvoir l'excellence en recherche et développement menée dans leurs établissements respectifs ;



Encourager conjointement les entreprises à oser la recherche partenariale avec un Institut Carnot.



Le Réseau CTI et le Réseau des Carnot s'engagent ensemble à accélérer le passage de la recherche à l'innovation dans les entreprises industrielles



Communiqué de presse

24 octobre 2023

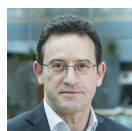
aux grands groupes), en réponse à leurs besoins. La recherche partenariale constitue un levier important pour l'économie en favorisant l'innovation des entreprises, gage de compétitivité et de croissance. 39 consortia de recherche sont labellisés Carnot.

Les CTI centres techniques industriels sont partie prenante du dispositif Carnot depuis le début du label et y apportent une contribution originale et significative. En effet, les CTI sont **des Organismes de Recherche et de Transfert originaux, avec pour mission de contribuer au progrès de leur secteur industriel.**

Créés il y a plus de 70 ans comme outils mutualisés pour des secteurs de l'industrie, les CTI sont le trait d'union entre l'industrie et le monde de la recherche et mènent une recherche ciblée, orientée vers la transformation de résultats en produits applicatifs, rapidement créateurs de valeur ajoutée. Ils s'inscrivent ainsi naturellement dans le dispositif Carnot, auquel ils apportent leur connaissance fine et quotidienne de leurs 46 000 entreprises, dont 34 000 PME.

« La transformation de la recherche en innovations opérationnelles pour les entreprises est une clé pour la transformation de celles-ci et leur compétitivité. C'est une conviction que nous partageons depuis longtemps avec le Réseau CTI. En signant cette convention, nous avons pour objectif de mobiliser nos forces, de mettre en lumière l'excellence de la recherche développement dans nos deux réseaux, au service des entreprises et de la souveraineté technologique de la France. »

Alexandre BOUNOUH
Président du Réseau des Carnot



Le Réseau CTI et le Réseau des Carnot souhaitent **mutualiser leurs forces afin de faciliter l'accès aux entreprises à des ressources de recherche d'excellence et gages de résultats utiles pour leur développement.** Cette mobilisation commune est aujourd'hui nécessaire pour opérer la montée en gamme des entreprises et de leurs produits, afin de répondre à temps aux défis de la transition environnementale et énergétique. ■

« Les CTI sont des instituts originaux dont la mission est de contribuer au progrès de leur secteur industriel. Organismes de recherche et de diffusion des connaissances, ils accompagnent les acteurs de leurs filières industriels dans des projets de recherche qui ont un niveau de maturité technologique permettant une mise sur le marché rapide. Ils trouvent naturellement leur place dans le dispositif Carnot, car ils disposent de toute la structure et d'une organisation robuste au service de l'excellence du modèle Carnot. Au contact permanent des entreprises, ils assurent une large promotion du label Carnot. Renforcer aujourd'hui la collaboration entre les deux réseaux est naturel. Nous partageons la même conviction que nous pouvons accompagner les entreprises dans l'accélération de leur mutation écologique et industrielle, à travers des travaux de recherche au standard le plus haut. »

Stéphane LE GUIRIEC
Président du Réseau CTI



À propos du réseau des Carnot

Les Carnot sont des structures de recherche publique reconnues et labellisées pour leur compétence à mener des projets de recherche partenariale au service de l'innovation des entreprises. Le Réseau des Carnot regroupe 39 instituts dont les équipes de recherche sont implantées dans toutes les régions de France, mobilisant 35 000 professionnels de la recherche et développement. La mission du réseau des Carnot est de faciliter l'accès à la recherche publique pour toutes les entreprises, de toute taille, dans tous les territoires, en faisant un outil majeur au service de la souveraineté scientifique et technologique de la France et de la compétitivité de ses acteurs économiques. lereseaudescarnot.fr

À propos du Réseau CTI

Le Réseau CTI rassemble les 14 CTI et CPDE (Centres Techniques Industriels et Comités Professionnels de Développement Économiques), acteurs clés de la compétitivité de l'industrie française. Partenaires de la transformation des entreprises et de l'innovation par de très nombreuses activités dont la recherche, les CTI et CPDE, contribuent à développer l'activité industrielle et à fixer l'emploi industriel sur le territoire national, tout en enrichissant la réflexion stratégique des différentes filières. Les CTI sont partie prenante de 7 instituts Carnot (CETIM @Carnot CETIM, CERIB CTICM CTMNC et FCBA @MECD, CTCPA @Qualiment, ITFH @Mica, IPC @Ingenierie@Lyon, ITERG @3BCAR, FCBA et CTP @Polynat) et ils y apportent une contribution originale et significative. reseau-cti.fr